

C.T.R.S. Activités cyclistes

Règlement du championnat régional cyclo-cross 2022/2023

Le championnat Régional de cyclo-cross sera disputé le Dimanche 15 Janvier 2023 empruntant un circuit tracé dans le Parc de BAILLET .Il est organisé par le comité départemental du Val d'Oise, avec le concours des clubs : CC BAILLET et EZANVILLE supports de l'épreuve .Organisation en collaboration avec la commission technique sportive des activités cyclistes du Val d'Oise et de la commission régionale CTSR Ile de France.

Ce championnat régional est ouvert aux **cyclocrosmen UFOLEP licenciés (es) en ILE de France**, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross, sous réserve que licence et carte « cyclo-cross » **soient homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale fixée au 11 décembre 2022.**

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Sportive Régionale d'Ile de France des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclo-cross.

Les catégories

Catégories Jeunes	
Jeunes M/F 11 - 12 ans, nés entre le	01/01/2011 et le 31/12/ 2012
Jeunes M/F 13 – 14 ans, nés entre le	01/01/2009 et le 31/12/2010
Jeunes M/F 15 – 16 ans, nés entre le	01/01/2007 et le 31/12/2008
Catégories Adultes Masculins	
Adultes Masculins 17/ 19 ans, nés entre le	01/01/2004 et le 31/12/2006
Adultes Masculins 20/ 29 ans, nés entre le	01/01/1994 et le 31/12/2003
Adultes Masculins 30/ 39 ans, nés entre le	01/01/1984 et le 31/12/1973
Adultes Masculins 40/ 49 ans, nés entre le	01/01/1974 et le 31/12/1983
Adultes Masculins 50/ 59 ans, nés entre le	01/01/1964 et le 31/12/1973
Adultes Masculins 60 ans et, plus nés entre le	31/12/1963
Catégories Adultes Féminines	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1994 et le 31/12/2006
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1984 et le 31/12/1993
Adultes féminines 40/49ans, nées entre le	01/01/1974 et le 31/12/1983
Adultes féminines 50ans et, plus nées avant le	31/12/1973

Les engagements

Les engagements sont à transmettre pour le Jeudi 12 Janvier 2023 à : Joseph ROUAULT – 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES « joindre une enveloppe timbrée pour justificatif comptable – Droits d'engagements fixés :

- ✚ Catégories ADULTES : 8.00€ sur place : 10.00€
- ✚ Catégories JEUNES (12 – 16 ans) : 5.00€ sur place 7.00€
- ✚ Chèque libellé à l'ordre du CC BAILLET.

C.T.R.S. Activités cyclistes

Matériel utilisé

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadres et guidons classiques. La section des pneus ne doit pas dépasser 33mm.

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétition de cyclo-cros

Conformément au règlement National, pour les championnats : DEPARTEMENTAL / REGIONAL, le vélo de type VTT sans dispositif additionnel (cornes de vache...) est autorisé.

Changement de matériel

- ✚ Le changement de matériel, y compris de roue, est interdit entre concurrents
- ✚ Le changement de roue (s) est autorisé en tout point du parcours sans l'aide d'une tierce personne à l'exception des catégories 11 – 14 ans

Changement de vélo

- ✚ Le changement de vélo est autorisé uniquement au poste fixe (zone spécialement prévue à cet effet) qu'elle qu'en soit la raison et, sous le contrôle d'un commissaire. Un seul changement par tour.
- ✚ Le changement de vélo ne pourra être réalisé qu'entre deux machines appartenant au même compétiteur.
- ✚ Les vélos peuvent être lavés au poste de lavage et NON dans la zone technique.

Zone de changement de matériel

- ✚ Cette zone n'est accessible qu'aux sportifs et aux officiels
- ✚ Le concurrent doit assurer seul le changement de roue ou de monture

Sont interdits :

- ✚ Les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.
- ✚ Les caméras quel que soit le mode de fixation.

Durée des épreuves : Jeunes masculins et féminines : 11/12 ans **15 minutes.**
Jeunes masculins et féminines : 13/14 ans **20 minutes.**
Jeunes masculins et féminines : 15/16 ans : **30 minutes.**
Adultes féminines : 17/29 /30/39 /40/49 ans: 50 ans et plus : **30 minutes**
Adultes masculins : 17/ 19 ans **40 minutes.**
Adultes masculins : 20/29 -30/39- 40/49 – 50/59 ans **50 minutes,**
Adultes masculins 60 ans et plus : **40 minutes.**

Accès au Podium

Pour prétendre au podium du championnat régional les lauréats doivent avoir participé à :

- ✚ **Trois** épreuves cyclocross organisées en **région Ile de France** et ce pour toutes les catégories adultes.
- ✚ **Deux** épreuves pour les catégories jeunes (11à 16ans) ;(justification apportée)
- ✚ Au **championnat Départemental** cyclocross de son comité d'origine ou d'un comité d'accueil.

C.T.R.S. Activités cyclistes

Récompenses – titres

La tenue cycliste (maillot – cuissard ou collant) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue sans casquette et lunettes

Dans chaque catégorie : 1^{er} Podiumable : Bouquet - Maillot – Médaille d'or-,
2^{ème} Médaille d'argent,
3^{ème} Médaille de bronze,
Bouquet au 1^{er} (ère) si pas Podiumable

Remise du maillot : en application des décisions des assises du cycloport UFOLEP IDF de novembre 2018.

- ✓ Au départ de la course pour chaque catégorie, le titre de champion(e) est mis en jeu.
- ✓ Pour obtenir le titre et le maillot avoir effectué (ée) :
 - 3 courses plus le départemental pour les adultes Masculins/ Féminines
 - 2 courses plus le départemental pour les jeunes. Masculins/ Féminines

Catégories Adultes : Masculins/Féminins :

- ✓ Le maillot de champion(ne) régional (e) sera décerné s'il y a trois participants minimum par catégories au départ de la course que ces compétiteurs (rices) soient ou non podiumable
- ✓ Si moins de 3 participants au départ de la course dans une catégorie : le vainqueur aura le titre de champion(ne) régional(e) : médaille /bouquet mais pas de Maillot.

Catégories Jeunes : Masculins /Féminins :

- ✓ Un seul classement : Titre – Maillot – Médailles quel que soit le nombre de partants dans chacune des catégories : 11/12 ans- 13/14ans – 15/16ans

ATTRIBUTION DU CHALLENGE INTERCOMITE : A la charge du Comité du VAL D' OISE

Décerné au comité départemental ayant obtenu le plus grand nombre de points totalisés sur les podiums dans toutes les catégories (féminines au classement scratch).

Barème: 1er: 3Pts - 2^e : 2Pts - 3e: 1Pt

En cas d'égalité est prépondérant 1: Classement féminine, 2: meilleures places obtenues sur l'ensemble des podiums

Réclamations

Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la commission technique départementale.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission Technique Régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution **de 80€ euros** (libellé à Comité régional UFOLEP ILE DE France) auprès de : Monsieur Joseph ROUAULT 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « **gelé** » et **donc non attribué**.

Le présent règlement est élaboré pour établir un bon déroulement des épreuves. Il appartient à chaque compétiteur d'en respecter les règles et l'esprit UFOLEP et à chaque responsable et dirigeant d'association ou de club d'être le garant de son application.

C.T.R.S. Activités cyclistes